



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de la performance
économique et environnementale des
entreprises

**Service instructeur :
DDTM du Pas-de-Calais
Service économie agricole**

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Monsieur LAMERANT Nathan
34 Grand'Rue
62840 FLEURBAIX

Réf. :62-25184

Objet : prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : article L. 331-4-1 à L. 331-4-3 et R. 331-16 du Code rural et de la pêche maritime

Monsieur,

Par courrier enregistré par mes services le 18/05/25, vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en une installation en exploitation individuelle.

Des éléments renseignés dans votre demande, il apparaît que :

- vous exploiterez après opération une surface de 43,4346 ha, inférieure au seuil de 70 ha,
- vous remplissez la condition de capacité professionnelle,
- vous êtes pluriactif et vos revenus extra-agricoles sont inférieurs à 3120 fois le SMIC horaire.

Aussi, au regard de la législation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du SDREA de la région des Hauts-de-France arrêté le 13 juillet 2022, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 70 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de l'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La prise de position cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre saisine a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Amiens, le 2 juillet 2025

Pour le préfet, par subdélégation,
Le chef du pôle Appui à la performance économique
et gestion de crise du Service régional de la performance
économique et environnementale
des entreprises des Hauts-de-France

Xavier BORTOLIN

Références cadastrales des biens objet de la demande
n°62-25184

E.I. Monsieur LAMERANT Nathan demeurant à FLEURBAIX a déposé une demande de prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles pour une surface de 43,4346 ha.

Communes	Références cadastrales	Superficies
FLEURBAIX	OD 0080	4 ha 00 a 10 ca
FLEURBAIX	AE 0019	ha 21 a 80 ca
FLEURBAIX	AH 0016	ha 60 a 00 ca
FLEURBAIX	AH 0022	ha 31 a 24 ca
FLEURBAIX	AH 0015	ha 60 a 00 ca
FLEURBAIX	AH 0023	ha 30 a 00 ca
FLEURBAIX	AH 0012	ha 31 a 25 ca
FLEURBAIX	AH 0014	ha 60 a 00 ca
FLEURBAIX	AN 0150	1 ha 70 a 32 ca
FLEURBAIX	AO 0295	1 ha 07 a 56 ca
FLEURBAIX	AO 0301	ha 1 a 10 ca
FLEURBAIX	AO 0302	ha 76 a 64 ca
FLEURBAIX	AO 0307	1 ha 02 a 65 ca
FLEURBAIX	AE 0025	ha 27 a 10 ca
FLEURBAIX	ZB 0019	ha 45 a 70 ca
FLEURBAIX	ZB 0020	ha 67 a 30 ca
FLEURBAIX	OD 0084	ha 80 a 80 ca
FLEURBAIX	OD 0085	ha 82 a 90 ca
FLEURBAIX	AH 0017	ha 60 a 00 ca
FLEURBAIX	AH 0021	ha 30 a 00 ca
FLEURBAIX	OD 0365	ha 63 a 50 ca
FLEURBAIX	OD 0396	1 ha 52 a 05 ca
FLEURBAIX	OD 0403	ha 43 a 50 ca
FLEURBAIX	AE 0018	ha 21 a 80 ca
FLEURBAIX	AE 0016	ha 97 a 80 ca
FLEURBAIX	AE 0017	ha 21 a 80 ca
FLEURBAIX	AH 0013	ha 30 a 00 ca
FLEURBAIX	AH 0018	ha 60 a 00 ca
FLEURBAIX	AH 0019	ha 60 a 00 ca
FLEURBAIX	AH 0020	1 ha 86 a 16 ca
FLEURBAIX	AH 0024	ha 26 a 08 ca
FLEURBAIX	ZB 0010	2 ha 87 a 80 ca

FLEURBAIX	ZB 0011	ha 64 a 20 ca
FLEURBAIX	ZB 0018	4 ha 45 a 30 ca
FLEURBAIX	AI 0028	ha 9 a 65 ca
FLEURBAIX	ZC 0002	ha 39 a 50 ca
FLEURBAIX	OD 0366	ha 46 a 40 ca
FLEURBAIX	AE 0041	ha 47 a 01 ca
FLEURBAIX	ZB 0017	1 ha 29 a 30 ca
FLEURBAIX	AO 0300	ha 40 a 45 ca
FLEURBAIX	ZB 0021	ha 45 a 50 ca
SAILLY-SUR-LA-LYS	OA 0329	ha 34 a 00 ca
SAILLY-SUR-LA-LYS	OA 0352	ha 6 a 60 ca
SAILLY-SUR-LA-LYS	OA 0355	ha 42 a 40 ca
SAILLY-SUR-LA-LYS	OA 0387 J	ha 89 a 77 ca
SAILLY-SUR-LA-LYS	OA 0387 K	ha 89 a 78 ca
SAILLY-SUR-LA-LYS	OA 0771	ha 33 a 25 ca
SAILLY-SUR-LA-LYS	OA 0357	ha 78 a 70 ca
SAILLY-SUR-LA-LYS	OA 0361	ha 66 a 10 ca
SAILLY-SUR-LA-LYS	OA 0358	ha 31 a 20 ca
SAILLY-SUR-LA-LYS	OA 0360	2 ha 48 a 00 ca